

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Permanence pour inscription sur la liste électorale du Gosier

GOSIER, LE 3 MAI 2022 — Le maire du Gosier, Cédric CORNET, informe les administrés que, dans le cadre des élections législatives qui se tiendront en juin 2022, une permanence du bureau des élections pour les inscriptions sur la liste électorale sera assurée **ce vendredi 6 mai jusqu'à 15h, à l'hôtel de ville.**

Il est demandé aux administrés souhaitant s'inscrire de se présenter avec les copies et originaux de leur pièce d'identité et de leur justificatif de domicile.

Le port du masque reste recommandé.